

que j'ai nommé, en commençant cette étude et qui veut laisser au lecteur seul la responsabilité du mal qu'il y aura mis, ce critique n'a voulu que jouer au paradoxe, ou bien ne considérer la lecture d'un livre que comme un accident contre lequel le lecteur va se heurter, ainsi que le passant contre la pierre du chemin, et dont la distraction, la maladresse ou l'erreur de sa volonté a déterminé la chute.

Enfin, que l'homme de lettres prenne plus souci de son œuvre. Il méconnaîtrait la dignité de sa vocation, eût-il même du génie, il profanerait les dons qu'il a reçus de l'auteur de tout bien, s'il se désintéressait du sort moral de son livre, s'il n'employait les richesses de son intelligence au triomphe de la vérité, du bien et du beau.

C'est encore Lacordaire qui a défini le génie par ces belles paroles : « En littérature, le génie, c'est une supériorité d'intelligence qui pénètre dans les régions du beau à des hauteurs inconnues de la foule et qui découvre, dans les choses, des faces inexplorées et de nouvelles perspectives capables d'exciter l'admiration quand elles se révèlent. »

Eh bien, même le littérateur de génie serait-il digne de sa qualité si son livre pouvait engendrer des victimes ?

La sagesse et la conscience apprennent à tous ceux qui écrivent pour la publicité qu'il n'est pas plus permis d'abuser de l'esprit pour corrompre que pour opprimer.

L. DUCURTYL,

Conseiller honoraire à la Cour d'appel.